

AVIS

- Le produit décrit aux présentes n'est pas conçu pour les applications de protection de la vie.
- Le produit décrit aux présentes **NE DOIT PAS** être installé dans des emplacements dangereux ou classifiés.
- L'installateur est responsable de la conformité à tous les codes applicables.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé conformément aux instructions qu'on y trouve, à défaut de quoi la protection inhérente qu'il offre pourrait être compromise.

- Lorsqu'on installe le produit décrit aux présentes à l'extérieur ou dans un milieu rigoureux, il doit être logé dans un boîtier de qualité industrielle homologué pour cet usage (type 4X, ou IP54 en Europe).
- Sur le terrain, les bornes du produit décrit aux présentes n'acceptent que du fil de cuivre.

DI-000-EMHXD-50B

DIRECTIVES

FRANÇAIS

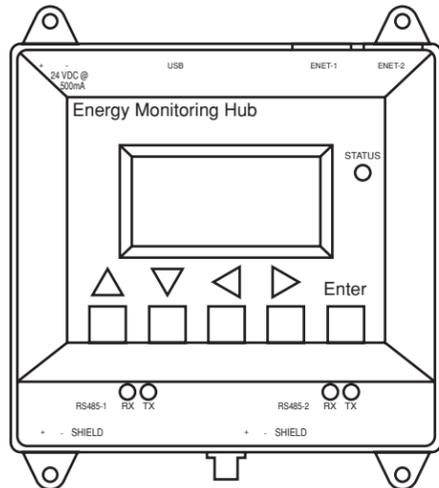
Autres avis

- Les produits de Leviton ne sont pas conçus pour des emplois critiques comme les installations nucléaires, les dispositifs médicaux implantables ou l'équipement de survie. Leviton ne saurait être tenue responsable, en tout ou en partie, de toute réclamation ou de tout dommage découlant de telles utilisations.
- Leviton croit fermement à l'amélioration continue; l'entreprise se réserve donc le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques et les variantes de ses produits. Au besoin et dans la mesure du possible, elle substituera les produits ayant des fonctionnalités équivalentes.

Survol

Les collecteurs EMHSP et EMHXD de Leviton font partie d'une famille de produits d'acquisition de données énergétiques qui procurent une solution économique aux propriétaires et gestionnaires d'installations commerciales ou industrielles soucieux d'obtenir des renseignements en temps opportun.

Son design compact et la plage de températures auxquelles il peut fonctionner le rendent idéal pour les applications intégrées. Ses utilisateurs peuvent réduire les délais de croissance et accélérer l'incorporation de nouveaux composants en recueillant et en distribuant les données de détecteurs directement reliés à leur équipement.



FICHE TECHNIQUE	
Alimentation	24 V c.c., 500 mA max.
Degré de pollution	2
Température de fonctionnement	-30 à 70 °C, humidité relative de 95 % (sans condensation)
Protocoles de communication	ModBus RTU, BACnet MS/TP, ModBus TCP, BACnet IP, TCP/IP, HTTP, HTML, FTP
Réseaux	Ethernet 10/100 Gbit/s à deux connecteurs RJ45
USB	2,0 de type A
RS485	EMHSP : Un [1] connecteur ModBus RS485 (32 dispositifs en tout) EMHXD : Deux [2] connecteurs ModBus RS485 prenant en charge jusqu'à 32 dispositifs externes chacun (64 en tout)
EMHSP	Deux [2] sorties de relais et quatre [4] entrées analogiques/d'impulsions
Couples de serrage des bornes de câblage	Min. : 4,4 po/lb (0,5 N·m) Max. : 5,3 po/lb (0,6 N·m)

Liste de contrôle de l'installation

Matériel requis

- Collecteur de données énergétique (CDÉ) EMHXD ou EMHSP [compris]
- Portable avec un port RJ45 pour une connexion au réseau local (ou connexion directe au CDÉ) [non compris]
- Câble Ethernet de catégorie 5 ou mieux [non compris]
- Bloc d'alimentation de 24 V c.c., 500 mA ou plus [non compris]

Matériel facultatif

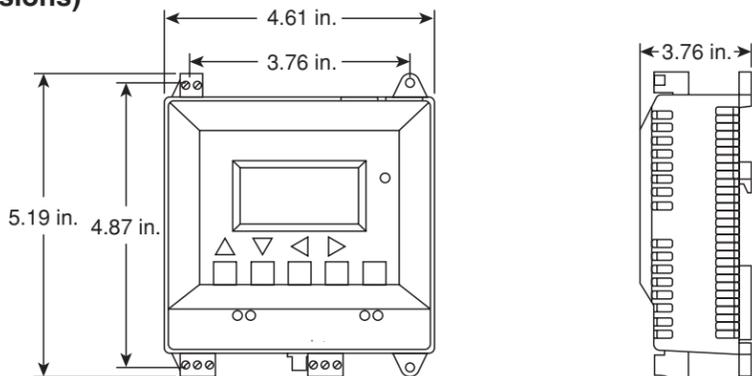
- Dispositifs Modbus^{MC} additionnels
- Câble bifilaire à paire torsadée blindée pour les connexions Modbus/RS485 (Belden^{MC} 1120A ou l'équivalent)
- Résistances de terminaison de 120 Ω pour les parcours RS485 plus longs que 200 pi (61 m)

Fixation

Sur rails DIN : les modèles EMHXD et EMHSP sont dotés d'agrafes de fixation conçues pour les rails DIN standard de 35 mm. Situées à l'arrière du boîtier, ces agrafes s'enclipsent directement sur ces derniers.

Au moyen de languettes : le boîtier est doté d'une languette à chaque coin. Il suffit d'employer des vis no 6 ou plus petites pour le fixer à une surface.

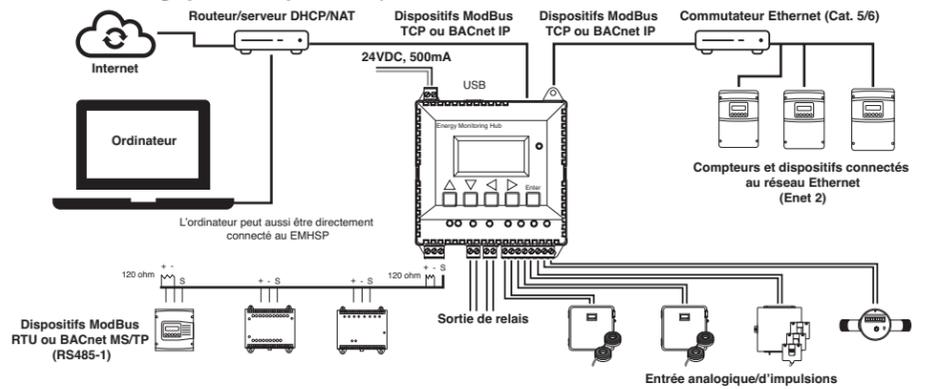
Gabarit de montage (dimensions)



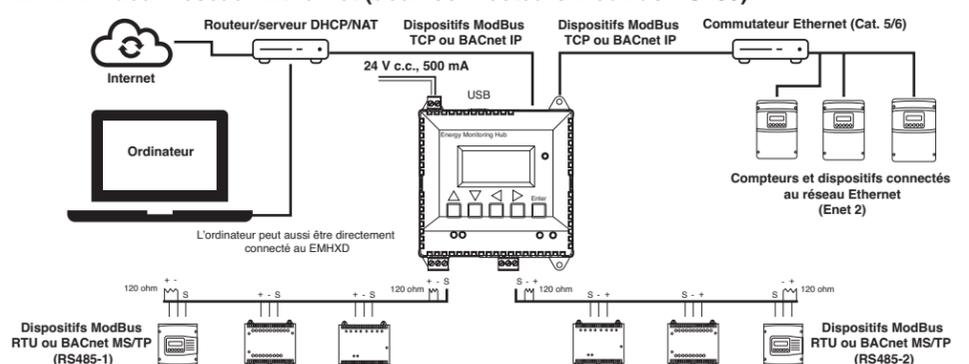
Installation

1. Déballez les composants.
2. Fixer le CDÉ sur un rail DIN ou au moyen de vis insérées dans les languettes du boîtier.
3. **Facultatif** : Des dispositifs Modbus additionnels peuvent être intégrés au réseau de la manière illustrée dans le schéma. Il suffit de suivre les directives de leur fabricant pour les installer et les mettre en service.
4. Connecter un ordinateur au CDÉ au moyen d'un câble Ethernet de catégorie 5 ou mieux.
 - a. Le port ENET 1 devrait être la connexion en amont de l'internet. Il faut le relier au pare-feu/routeur, ou encore au modem Ethernet.
 - b. Le port ENET 2 devrait être la connexion en aval, pour l'ordinateur et les compteurs/dispositifs Ethernet.
5. Fournir un courant de 24 V c.c. au CDÉ. Une fois celui-ci sous tension, son témoin d'état s'allumera immédiatement et son écran affichera une série de messages décrivant l'initialisation du système.
6. Choisir le type de connexion :
 - a. en mode DHCP (par défaut, et recommandé);
 - b. en mode d'adresse IP statique.

EMHSP : deux réseaux Ethernet (un connecteur ModBus RS485, deux sorties et quatre entrées analogiques/d'impulsions)



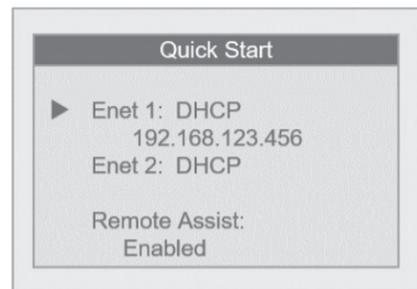
EMHXD : deux réseaux Ethernet (deux connecteurs ModBus RS485)



Connexion en mode DHCP

Confirmer que le CDÉ est bien connecté à un ordinateur ou réseau local, et que tous les composants sont sous tension.

1. Confirmer que le mode DHCP a été activé sur l'ordinateur. Pour la plupart, il s'agit de la valeur par défaut.
2. De l'écran du CDÉ, naviguer jusqu'au menu **Quick Start**. La première fenêtre affiche les adresses IP des connexions Ethernet actives. S'assurer d'utiliser la bonne adresse pour le bon port, si les deux sont actifs. Le CDÉ doit être relié au même réseau que l'ordinateur. **REMARQUE** : si Enet 1 n'est pas réglé au mode DHCP, aller à la section « Paramétrage via l'écran - Mode DHCP ».



3. Ouvrir le navigateur et y taper l'adresse IP affichée sur l'écran du CDÉ.
4. L'interface du serveur d'acquisition de données s'ouvrira.
5. Au premier accès, il faut créer un mot de passe. Sélectionner **Password Setup**.



6. Entrer le mot de passe voulu dans les deux champs et cliquer sur **Apply**.

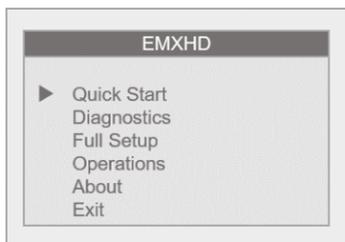


7. Un message confirmant la création du mot de passe s'affichera. Cliquer sur le lien sous ce message pour passer à l'écran d'ouverture de session.

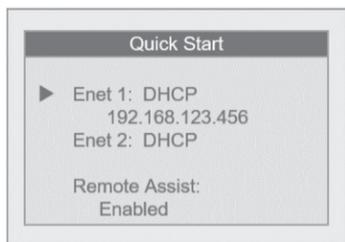


Paramétrage via l'écran - Mode DHCP

1. Du menu principal, sélectionner **Quick Start**.



2. Confirmer que le port Ethernet (Enet) 1 est au mode DHCP (par défaut). Une fois le dispositif connecté, son adresse IP s'affichera sous son port.

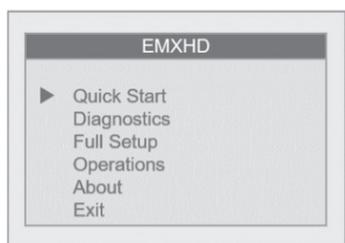


3. Si le port Ethernet 1 n'est pas en mode DHCP, le sélectionner d'abord, puis choisir **Network Mode**. Sélectionner **Use DHCP**.

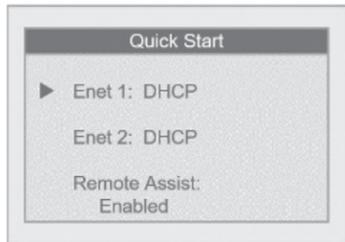


Paramétrage via l'écran - Mode statique

1. Du menu principal, sélectionner **Quick Start**.



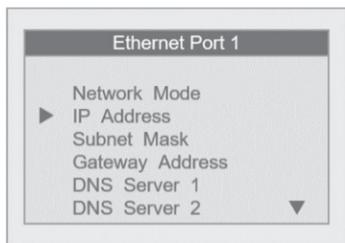
2. Sélectionner **Enet 1** pour ouvrir le menu du port Ethernet 1.



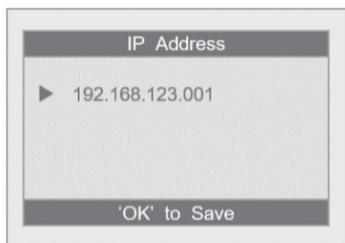
3. Sélectionner **Network Mode**, puis **Use Static IP**.



4. Revenir au menu du port Ethernet 1 et sélectionner **IP Address** afin d'entrer celle voulue.



5. De l'écran **IP Address**, se servir des flèches vers la gauche ou la droite pour passer d'un champ de chiffres à l'autre, et des flèches vers le haut et le bas pour faire défiler ces derniers. Une fois toute l'adresse entrée, cliquer sur **'OK' to Save**.



AVIS RELATIF AUX MARQUES

L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs. Modbus est une marque déposée aux États-Unis de Schneider Electric USA, Inc. Belden est une marque de commerce de Belden, Inc.

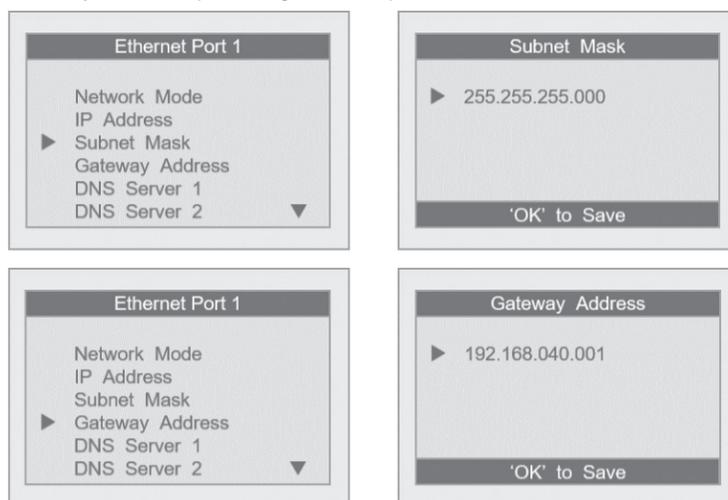
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES D'INDUSTRIE CANADA (IC) :

Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

6. Suivre la même procédure pour régler le masque de sous-réseau (**Subnet Mask**) et l'adresse de la passerelle (**Gateway Address**).



Création d'un mot de passe

1. Au premier accès, il faut créer un mot de passe. Sélectionner **Click here for Password Setup**.



2. Entrer le mot de passe voulu dans les deux champs et cliquer sur **Apply**.



3. Un message confirmant la création du mot de passe s'affichera. Cliquer sur le lien sous ce message pour passer à l'écran d'ouverture de session.



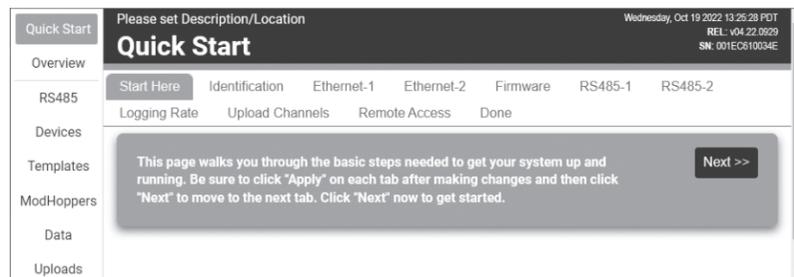
Ouverture de session avec un nom d'utilisateur et un mot de passe

1. De l'interface d'un navigateur Web, sélectionner **Click here to Enter**.

2. Entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe.



3. Une session a été ouverte.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC :

Les produits décrits aux présentes ont fait l'objet de tests et ont été jugés conformes aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la Partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand de l'équipement est utilisé en milieu commercial. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de ces produits dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais.

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC :

Les produits décrits aux présentes sont fabriqués par Leviton Manufacturing, Inc., 201 N Service Road, Melville, NY 11747, http://www.Leviton.com. Ces produits sont conformes aux exigences de la Partie 15 des règlements de la FCC. Leur utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ils ne doivent causer aucun brouillage préjudiciable et (2) ils ne doivent pas être affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.